

Nombre de membres			
En exercice	Présents	Pouvoirs	Ont pris part au vote
16	15	0	15

Séance du 04 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le quatre du mois d'avril, à 19h45,
le Conseil Municipal de la commune de Neuville-sur-Ain, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Maire.

Date de la convocation :
29 mars 2024

Membres présents à la séance : Alain SICARD, Myriam FANGET, Christian BOUILLET, Virginie BACLET, Catherine THOINON, François CAROBIO, Sylvain ORENGA, Myriam CROUZIER, Emmanuel BRION, Christophe MEURENAND, Sandrine BALLANDRIN, Aurélien SICARD, Agathe DORMANT, Maxime SABRAN.

Membre excusé : Jérémie RYNOIS.

Secrétaires de séance : Maxime SABRAN.

N° de l'acte : DEL.2024.04.04.18

OBJET : Budget principal – Approbation du budget primitif 2024

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif 2024 de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2024 de **la Commune** et l'**ARRÊTE** à la somme de :

► **en FONCTIONNEMENT**

Dépenses : 1 476 759,74 €
Recettes : 1 476 759,74 €

► **en INVESTISSEMENT**

Dépenses : 496 648,48 €
Recettes : 496 648,48 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Thierry DUPUIS

